

SHEVA

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 06/07/2021



Lieu : SHEVA, Maisons-Alfort (par visioconférence)

Date : le 06/07/2021

Présents :

Anne BOISSON – présidente
Catherine BOISSON-VIDAL
Bérengère COLCOMB – vice-secrétaire
Bénédicte DAIX – trésorière
Isabelle DURAND-ZALESKI
Marie-Gaëlle FROELIGER

Catherine LAROCHE
Rachel MOORE
Ivan MOSZER – vice-président
Aurélie PHILIP – vice-trésorière
Caroline SALLES
Laurence TAULOU MIROIR –
secrétaire

Absents excusés :

Cédric BRIAND – dir. technique
Claire DELAUNAY (SECEVA)*
Alexis JOCH
Jean-François LASSALLE

Anaëlle LELAN (SECEVA)*
Alma MARTEAU (SECEVA)*
Jean-Pierre OZANNE

** La SECEVA (Société des Élèves Cavaliers de l'École Vétérinaire d'Alfort) est l'association des élèves vétérinaires montant à cheval à la SHEVA.*

Ordre du jour

1. Tour de table des référents
2. Comptabilité
3. Bilan des inscriptions
4. Test d'un nouveau logiciel de gestion des cavaliers
5. Journée du cheval et des associations
6. Dates AG et prochains CA
7. Projet de relocalisation
8. Vote du CA concernant l'emprunt bancaire de la SHEVA
9. Questions diverses

1. Tour de table des référents

Référent Animations et soirées (Marie-Gaëlle). La fête du club a été organisée sur l'après-midi uniquement. Des animations ont eu lieu dans la carrière, avec des poneys en début de journée puis les chevaux. Le concours de dessin a eu un franc succès. Beaucoup de bénévoles et de personnes présentes tout au long de la journée. Michel a fait l'animation au micro et cela s'est très bien passé.

Référent Communication (Marie-Gaëlle). RAS

Référents Communication avec les institutions (Anne et Ivan). RAS

Référent Relations avec adhérents (Isabelle). Les personnes qui annulent une inscription avant les vacances, durant le mois de juin, avec un motif sérieux et valable, sont susceptibles d'être remboursées du forfait mais pas de la cotisation. Très peu de cas sont concernés tous les ans, mais établir une « jurisprudence » permettrait de répondre de manière cohérente chaque année.

Référent Poney-club et relations avec les écoles de Maisons-Alfort (Rachel). RAS

Référent Kavalog (Ivan). RAS

Référent Tarifs (Aurélie). Un changement de TVA est à prévoir. Les impôts ne valident pas la répartition de la TVA de type deux-tiers à 5,5 % et un-tiers à 20 %, appliquée depuis la disparition de la TVA unique à 7 %. Il faudrait donc appliquer une répartition à 50 % / 50 % ou alors facturer au réel selon chaque prestation. La question se pose de déterminer la date à partir de laquelle modifier notre facturation. En revanche, il paraît compliqué d'augmenter les forfaits pour les inscriptions à venir, or les nouveaux taux de TVA appliqués sans augmentation représenteront un manque à gagner pour la SHEVA. Pour l'année prochaine, il faudra faire le calcul exact du coût des infrastructures pour les répercuter sur les tarifs ; la comptable pourra nous aider sur le sujet.

Référent Licences (Catherine BV). Les licences 2022 seront prises à partir du 08 août.

Référent Travaux et entretien (Catherine L). RAS

Référent Retraite des poneys et des chevaux (Caroline). Pop-Corn doit partir mais difficultés de coordination avec le transporteur. Normalement il devrait partir entre le 08 et le 11 juillet pour rejoindre la petite Capucine près de Tours.

Référents Cavalerie (Cédric). RAS

Référent Equipe technique (Cédric). Laura démissionne, elle a trouvé un poste à Grosbois ; elle part au 15 juillet. Une annonce a été publiée pour recruter un responsable d'écurie. Dimitri est en CDD jusqu'au 15 juillet. Son poste actuel s'intitule « soigneur - animateur », il aimerait évoluer vers un poste d'enseignant, ce qui implique un changement de catégorie.

Des entretiens professionnels sont prévus avec chaque membre du personnel.

2. Comptabilité

Le chiffre d'affaires dans Kavalog, c'est-à-dire sans tenir compte des aides reçues dans le cadre de la crise sanitaire, est de 610 000 € contre 590 000 € l'année passée.

Pour l'année à venir, nous avons déjà facturé 439 000 € contre 436 000 € l'année dernière à la même date.

Au niveau des dépenses, nous avons payé 79 000 € de factures dont beaucoup concernent le projet de délocalisation (honoraires de l'architecte, de l'assistance à maîtrise d'ouvrage et de l'avocat, ainsi que différentes études). En outre, nous observons moins de dépenses « vétérinaire », moins de dépenses « alimentation », et moins de dépenses pour les salaires du fait de la prise en charge du chômage partiel (6 500 € par mois en moins). Du nouveau matériel a ainsi pu être acquis (bobcat en leasing, brouette électrique notamment).

La trésorerie se maintient donc, ce qui est signe d'une tenue financière rassurante pour la suite du projet.

3. Bilan des inscriptions

Dans les reprises « cheval », 352 forfaits ont été achetés, ce qui représente un taux de remplissage de 90 %. Au sein des cours poneys, il s'agit de 197 forfaits, soit 91 % de remplissage.

Par rapport aux années précédentes, les cours chevaux sont mieux remplis qu'en 2020 mais légèrement moins qu'en 2019. Quant aux cours poneys, les chiffres sont bien meilleurs cette année. Ces chiffres sont d'autant plus satisfaisants que le nombre de places théoriques en reprises a été augmenté d'une vingtaine par rapport à l'année dernière. Les places qui restent disponibles sont essentiellement concentrées sur les mêmes niveaux, il sera donc moins facile de remplir ces reprises.

Les réinscriptions, indicateurs du taux de fidélité, ont été très positives. Lors des nouvelles inscriptions le 30 mai, 83 forfaits ont été pris, ce qui représente le meilleur score obtenu jusque-là pour cette journée (autour de 50 les années précédentes). Certains cavaliers ont du mal à accepter les décisions des enseignants concernant leur niveau d'inscription : une grille pédagogique, montrant la progression au long de l'année et les objectifs à atteindre, permettrait une évaluation plus précise et moins sujette à contestation.

4. Test d'un nouveau logiciel de gestion des cavaliers

Un nouveau logiciel, Cavasoft, pourrait être intéressant à évaluer. Nous venons de prendre un abonnement pour le tester pendant 1 an, ce que nous pouvons faire gratuitement dans le cadre du plan de relance. Le logiciel en question est également moins cher que Kavalog. Une petite présentation a été faite à Ivan et Bénédicte : c'est un logiciel jeune, assez convaincant même si certaines fonctionnalités manquent. Le logiciel est accessible à travers une interface web, sans limite d'utilisateurs. L'idéal serait de le tester en grandeur nature, mais sans abandonner

Kavalog cette année, il faut donc réfléchir à la manière de procéder. Il faudra aussi essayer d'évaluer la solidité de l'entreprise qui développe ce logiciel avant de s'investir davantage.

5. Journées du cheval et des associations

La journée du cheval pourrait être organisée durant les journées du patrimoine des 18 et 19 septembre : si le contexte sanitaire le permet, ce serait dimanche 19 septembre. À organiser comme chaque année en respectant les demandes de la Fédération : démonstrations, visites du club, baptêmes poneys etc.

Journée des associations : les dates ne sont pas encore fixées pour Maisons-Alfort, ni pour Créteil. Comment se positionne-t-on ? Quelle stratégie en prévision du déménagement ? Il est mis en avant que l'investissement sur Maisons-Alfort a peu d'intérêt au vu du très faible nombre de places disponibles dans les reprises poney (débutants), et qu'aller à Créteil semble prématuré étant donnée l'incertitude existant sur la date d'ouverture du centre au Parc.

6. Dates de l'AG et des prochains CA

Organisation potentielle d'une Assemblée Générale Extraordinaire lors de notre prochaine Assemblée Générale, prévue le 20 novembre.

Nous pensons qu'il existe un besoin de communication autour du projet de délocalisation, une réunion d'information sera donc prévue pour le samedi 25 septembre après-midi.

Les deux prochaines réunions de CA sont prévues pour les 21/09 et 09/11.

7. Projet de relocalisation de la SHEVA

- Evolution sur le plan architectural :

Le dépôt du permis a été réalisé le 1^{er} juin à la mairie de Créteil malgré de nombreuses difficultés, notamment avec l'architecte sélectionné.

Des demandes complémentaires ont été faites par la mairie, ce qui rallonge le délai. Beaucoup d'erreurs ont été commises donc nous arrêtons de travailler avec lui, un nouvel architecte est maintenant sur le projet.

- Evolution du financement :

Le protocole transactionnel entre le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, l'EnvA et la SHEVA a été signé par les trois parties, ce qui signifie que la première échéance de paiement devrait être honorée très prochainement.

Le projet se présente en 2 phases (3,9 puis 1,7 millions d'euros). La 1^{ère} phase est sécurisée entre l'emprunt bancaire, les fonds propres de la SHEVA et l'indemnité du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Les négociations avec la banque reprennent puisque la convention avec le Parc Interdépartemental et le protocole avec le MAA ont été signés.

- Subventions :

Un dossier de demande de subvention d'un montant de 350 000 € a été déposé début juin auprès de l'ANS (Agence Nationale du Sport).

Un dossier a également été déposé auprès de la Région, avec une demande « régulière » de 190 000 € et une demande « exceptionnelle » de 400 000 € justifiée par l'ampleur du projet.

Un autre dossier est en cours de dépôt auprès du Fonds Eperon. Le Fonds Eperon accepte de co-financer des projets, lorsqu'il y a un soutien public, sur des équipements équestres d'intérêt collectif. Nous avons fait une demande à hauteur de 800 000 € et avons obtenu différentes lettres de soutien (Parc, Comités Départementaux d'Equitation, etc.).

Nous recherchons aussi des financements complémentaires, avec la volonté de pouvoir faire la 2nde phase des travaux le plus rapidement possible, afin de réduire le coût global et que l'activité commence au plus vite de manière optimale.

Une discussion est en cours avec la mairie de Créteil pour organiser des séances pour les scolaires de la ville. Le projet sera également présenté à la mairie de Choisy-le-Roi puisque le terrain se situe sur les 2 communes.

- Année à venir et tâches à prévoir

Différentes tâches sont à prévoir sur l'année à venir :

- nouvelles bases documentaires
- révision des statuts
- réflexion sur le fonctionnement dans la nouvelle structure
- communication
- organisation du déménagement
- etc.

Nous allons lister toutes les actions à prévoir de façon à anticiper une future organisation pour la répartition des tâches.

8. Vote du CA pour un emprunt bancaire

Les membres du CA ont été amenés à se prononcer sur la demande d'emprunt bancaire à hauteur de 1,5 million d'euros dans le cadre du projet de relocalisation de la SHEVA. Cette décision a été approuvée à l'unanimité des membres présents.

9. Questions diverses

- Marie-Gaëlle ne renouvellera pas son mandat au sein du CA lors de la prochaine AG.

Tableau annexe de suivi des actions

QUI ?	QUOI ?	QUAND ?
Ivan	Tester le nouveau logiciel et le comparer à Kavalog	ASAP
Bureau	Organiser une réunion d'information auprès des adhérents	25 septembre
Laurence	Préparer l'organisation de l'AGE et réfléchir aux modifications de statuts	ASAP
	Mettre en place la procédure d'intérêt général et du CEC	Rentrée 2022

Prochain CA SHEVA : 21 septembre 2021

La Secrétaire : Laurence TAULOU MIROIR

La Présidente : Anne BOISSON SCHALLER